



FRANCE REIN
RÉSEAU SOLIDAIRE EN ACTION

**Réseau solidaire
en action**

contre les maladies rénales
chroniques

Rapport d'activités 2020

SOMMAIRE

4 DATES CLÉS

18 VIE DU RÉSEAU

8 PALIDOYERS

22 LE RÉSEAU
EN ACTION

10 PROJETS

26 BILANS FINANCIERS

14 GUIDES ET
SUPPORTS

16 PARTENARIATS

La crise de 2020 est un révélateur de talents, de faiblesses et des paradoxes des systèmes en place

Dans le ronron de la société stable des pays aisés, la crise sanitaire de la Covid 19 a bousculé les institutions et les systèmes en place, révélant les dysfonctionnements, redistribuant les cartes des rôles et des attributions de chacun.

Face la crise sanitaire et au confinement, la fragilité des plus vulnérables s'est trouvée encore accentuée, pointant du doigt le manque de solidarité d'un système de santé qui ne prend en compte que le soin.

Par ailleurs, les institutions structurant le système de santé et en particulier les établissements publics se sont révélés peu efficaces pour orchestrer l'ensemble des nouvelles prises en charges nécessaires, notamment concernant la transplantation ou la vaccination. Mais c'est aussi dans ces contextes difficiles que s'expriment aussi les bonnes volontés, les talents, les dévouements (des soignants) et les mouvements de solidarités, en particulier associatives.

Ainsi, durant 2020 France Rein a été fortement sollicitée par les patients, les institutions et les partenaires qui se sont accordés sur l'absolue nécessité du rôle des associations de patients qui connaissent parfaitement les réalités de terrain et de prise en charge. Dans ce cadre, la collaboration avec les institutions a été constante durant toute la crise, ancrant la notion de démocratie sanitaire et la position de France Rein en tant qu'interlocuteur principal concernant les maladies rénales chroniques.

L'association a su s'adapter et proposer aux patients et aux professionnels d'autres modes de collaborations, d'autres projets au service des patients insuffisants rénaux. Je remercie ici les bénévoles qui ont su non seulement se montrer disponibles pour les nouveaux projets, mais aussi ouverts à ces nouveaux modes de fonctionnement, pas toujours faciles pour tous.

Mais cette crise a aussi révélé la grande précarité de ces associations auxquelles il est demandé une constance dans l'action et une qualité de travail qui nécessitent des moyens notamment financiers mais aussi humains, que les cotisations seules des adhérents ne suffisent plus à soutenir, tandis que les réglementations les contraignent de plus en plus dans leur mode de financement.

Si notre modèle fait reposer la solidarité sur le monde associatif, il est urgent de prendre des mesures pour permettre ou au moins faciliter son financement.

Alain Trouillet
Président de France Rein



2016 Alerte sur la probable baisse généralisée des forfaits de dialyse.

2014 Plaidoyer pour des garanties de maintien et de surveillance de la qualité de la prise en charge de l'anémie des patients dialysés.

2006 puis 2016 Signature de la convention AERAS, qui vise à faciliter l'accès à l'assurance et au crédit des personnes ayant un risque aggravé de santé.



2006 Création et organisation de la Semaine Nationale du Rein,

La semaine nationale du rein

pierre angulaire du dépistage de l'irc en France, initiative visant à obtenir du Ministère de la Santé un réel dépistage des maladies rénales.

2002 1^{ère} Journée de réflexion sur le don d'organes et la greffe.



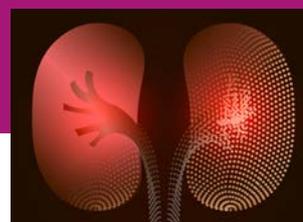
2014 La fédération se positionne contre le projet de Ministère de la Santé de diminuer le nombre d'infirmiers et d'aides-soignants dans les structures d'hémodialyse.

2011 à 2013 Participation active de la FNAIR aux États généraux du rein (EGR) avec l'ensemble des acteurs liés aux maladies rénales.



2004 puis 2011 puis 2018. Participation aux commissions de révision de la Loi de bioéthique.

2002 Création des bourses de recherche. **3 bourses** attribuées depuis, pour un montant total de **442 000 euros**



2002 Réédition du Livre Blanc de l'Insuffisance rénale. **De nouveaux décrets réorganisent le traitement de l'insuffisance rénale.**

2002 Revendications pour l'information et les droits des malades. D'où la "Loi Kouchner" en 2002.

2001 Contribution à l'écriture du "Programme national d'action 2001-2004 Insuffisance rénale Chronique".

2000 Contribution à l'élaboration du "Plan Greffe 2000", dont l'objectif est d'atteindre un taux de prélèvement de 20/million d'habitants. l'insuffisance rénale.

2002 C'est le "combat de l'eau" et pour l'hémodialfiltration.

1989 à 1995 Combat pour l'accès pour tous au traitement par Erythropoïétine (EPO), obtenu en 1995.

1991 Obtention de la Reconnaissance d'Utilité Publique, ardemment voulue pour que soit reconnue sa légitimité à représenter les malades insuffisants rénaux et à siéger, à travers ses représentants régionaux et locaux, dans les C.A. des établissements de santé et, plus tard, en tant que Représentants des Usagers.

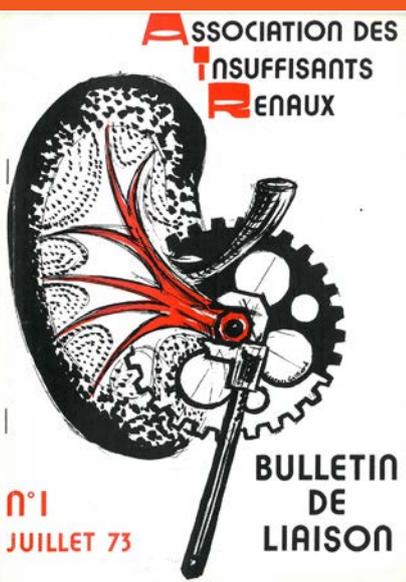
1986 Création de la "Section Enfants" et début des "Séjours Jeunes".



1984 Participation aux 1^{ères} lois de bioéthique.

1981 Obtention de l'indemnisation de la dialyse à domicile et du remboursement de plusieurs médicaments.

1973 1^{ère} revue : le "Bulletin de liaison"

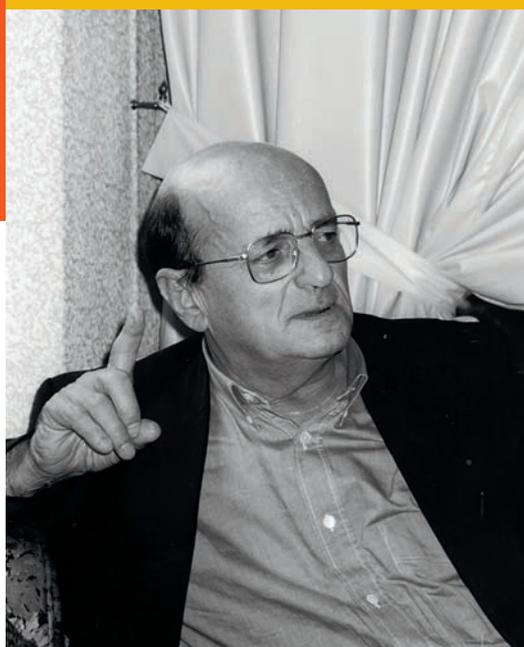


1983 L'autonomie du patient est un des objectifs phares de la fédération : **obtention de la création de l'autodialyse.**

1978 Le président de la fédération est nommé membre de la Commission nationale d'hémodialyse et de transplantation.

Intégration des **instances décisionnaires**, afin d'y porter la voix des malades.

1972 Création de la FNAIR par Régis Volle, pour **un accès à la dialyse pour tous, une information exhaustive sur les traitements**, le choix du traitement, une plus grande autonomie du patient.



2020 une année riche en plaidoyers

Depuis sa création France Rein a toujours porté de façon active la voix des patients afin de défendre au mieux leurs intérêts. Des plaidoyers volontairement constructifs aux prises de positions fermes mais réalistes ayant pour objectif un changement réel des conditions de prises en charges des patients insuffisants rénaux et de leurs proches.

2020 et la crise sanitaire qui a atteint de plein fouet les patients vulnérables ont accéléré la cadence des plaidoyers et la mobilisation des bénévoles autour de ces questions vitales.

Dans la continuité de 2019, France Rein a continué à échanger avec le Ministère de la Santé concernant la mise en place du forfait « Maladies rénales chroniques », même si ce dispositif, lent à démarrer, s'est vu relayé au second plan face à la crise sanitaire.

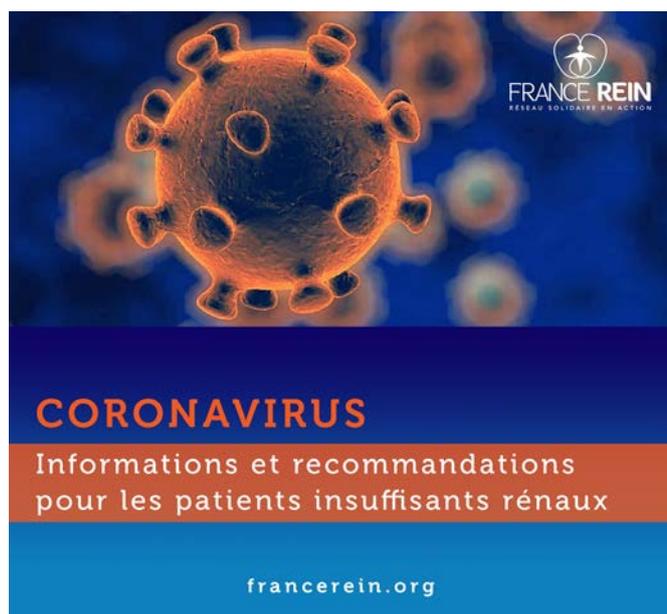
Les plaidoyers du contexte sanitaire

PRISE EN CHARGE ADAPTÉE DES DIALYSÉS

France Rein a œuvré auprès des autorités et en concertation avec la SFNDT pour définir une prise en charge adaptée aux dialysés dans le contexte de crise : mesures barrières, éloignement, climatisation, circulation au sein du centre, collation, tout a été envisagé afin d'apporter une

sécurité maximale. Pour autant certaines mesures ont été difficiles à supporter pour les patients, notamment l'arrêt de la collation durant la dialyse, et ce même si les études ont bien révélé que les moments des repas étaient particulièrement sensibles en termes de transmission du virus.

L'association est également restée mobilisée en faveur de la dialyse à domicile qui, lorsqu'elle est choisie est le traitement de dialyse qui offre une meilleure autonomie et une qualité de traitement optimale. En cette période de crise sanitaire la dialyse à domicile est également celle qui protège le mieux les patients en leur permettant de respecter les mesures d'isolement.



LES TRANSPORTS

Les transports des patients fragiles ont nécessité une intervention auprès des autorités et des différents syndicats de transports sanitaires afin de faire prendre conscience à tous de la nécessité de la modification de la prise en charge des malades à cet instant précis. Les retours des patients sur le terrain ont malgré cela révélé une mise en application assez hétérogène des mesures demandées.

LA TRANSPLANTATION

La crise ayant nécessité la mise en place d'une nouvelle organisation des établissements de santé pour faire face à l'épidémie et éviter la contagion en leur sein, toutes les opérations "non-urgentes" ou programmées ont été reportées dans un premier temps. Mais les recommandations faites par le ministère et l'ABM concernant la reprise des greffes n'ont pas été unanimement suivies par les établissements. Cette disparité a mobilisé l'association afin que tous les patients aient le même niveau d'accès aux soins.

LES AIDANTS

France Rein milite depuis plusieurs années pour une reconnaissance du statut des aidants et pour la mise en place de mesures de soutien. Dans le cadre de la pandémie, France Rein a souligné l'importance de la protection des aidants, principal vecteur de contamination des patients vulnérables.

L'ÎLE DE LA RÉUNION

La dégradation sanitaire de l'île de la Réunion, qui avait fait l'objet de plusieurs plaidoyers et appels aux autorités, s'est trouvée amplifiée par la crise.

Bilans de la situation avec les représentants des usagers et les soignants sur place, appels à l'ARS compétente, courriers au Ministère, des actions conjointes en région et au niveau national ont été entreprises pour tenter d'alerter sur la situation catastrophique de l'hôpital public de l'île. La

situation très critique nécessitera certainement du temps pour revenir à la normale et France Rein restera vigilante sur le sujet durant 2021.



Dégradation des services de dialyse et transplantation sur l'île de la Réunion

France Rein adresse une Lettre ouverte au Ministre de la Santé

Face à la dégradation des services de dialyse et transplantation sur l'île de la Réunion, France Rein adresse une Lettre ouverte au Ministère de la santé pour qu'une mission d'enquête soit diligentée le plus rapidement possible afin de permettre une accessibilité aux soins rapide et de qualité.

Téléchargez la Lettre ouverte au Ministre de la Santé sur www.francerein.org

francerein.org



Les projets victimes de la Covid 19

L'annulation des projets nationaux et régionaux en raison de la pandémie a fortement marqué l'ensemble du réseau et eu de lourdes conséquences sur l'activité associative.

LA SEMAINE NATIONALE DU REIN

L'épidémie de Covid-19 a commencé à faire parler d'elle durant l'automne 2019, mais elle semblait alors bien loin de la France. La rapidité de sa propagation a surpris l'ensemble de la planète et a mis un point d'arrêt brutal à tous les projets début 2020 avec la mise en place du premier confinement.

Traditionnellement prévue durant la première semaine de mars, la semaine nationale du rein a été annulée par prudence, même si ses dates étaient antérieures au premier confinement.

En effet, la mise en place de stands partout en France, animés par des bénévoles insuffisants rénaux ne pouvait être envisagée dans des conditions sanitaires incertaines.

Ainsi, malgré tout le travail préparatoire effectué, et au dernier moment, il a été décidé que l'événement ne pouvait avoir lieu. La rapidité de cette décision n'a pas permis d'anticiper un autre format événementiel afin de préserver cette semaine de prévention.

Une valorisation de l'événement est restée nécessaire au niveau de l'activité de France Rein, pour les actions qu'elle a engagées, mais également pour celles engagées par ses partenaires, notamment en termes d'actions de communication (spots radio, affichage...).

FRANCE REIN
RESEAU SOLIDAIRE EN ACTION

1 Français sur 10 est concerné par une maladie rénale.

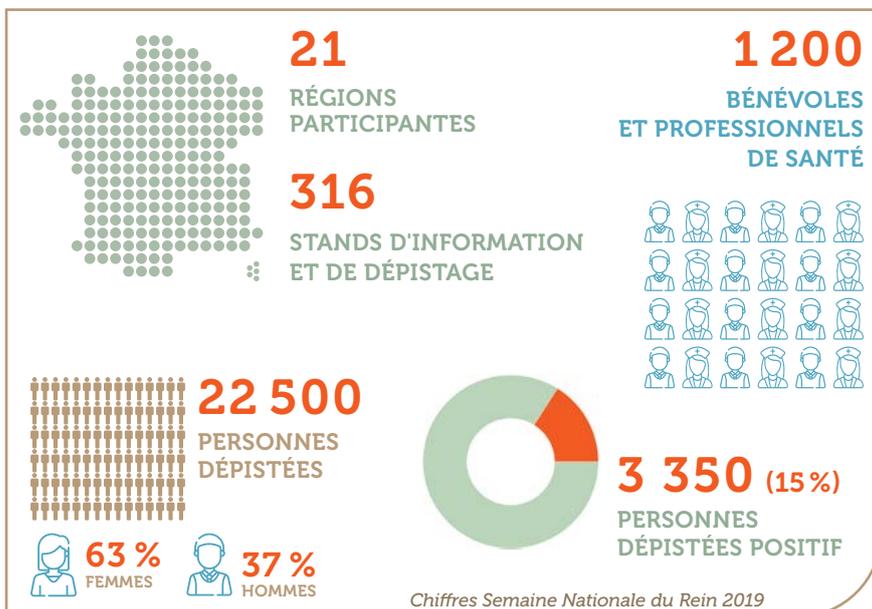
Surpoids, diabète, hypertension, vous présentez des risques supplémentaires...

Dépistage gratuit maladies rénales

La semaine nationale du rein
Du 7 au 14 mars 2020

Une détection précoce pour améliorer la prévention et l'accès équitable aux soins
Axes stratégiques mondiaux 2020

Tous les lieux de dépistage sur : www.semainedurein.fr



Un rendez-vous annuel

Depuis 2005, la Semaine Nationale du Rein mobilise partenaires et bénévoles autour d'un événement de sensibilisation et d'information concernant les maladies rénales.

Communication digitale, relations presse, stands de dépistage et d'information, affichage, l'ensemble du réseau déploie son énergie et ses moyens au service de la prévention. Cet événement et le plaidoyer qui l'accompagne ont contribué à la mise en place du forfait de prévention "Maladies rénales chroniques" en octobre 2019.

Avec plus de 300 stands de dépistage et plus de 20 000 personnes dépistées, les chiffres 2019 de la Semaine Nationale du Rein attestent de l'engagement du réseau mais également du succès de l'événement auprès du public.

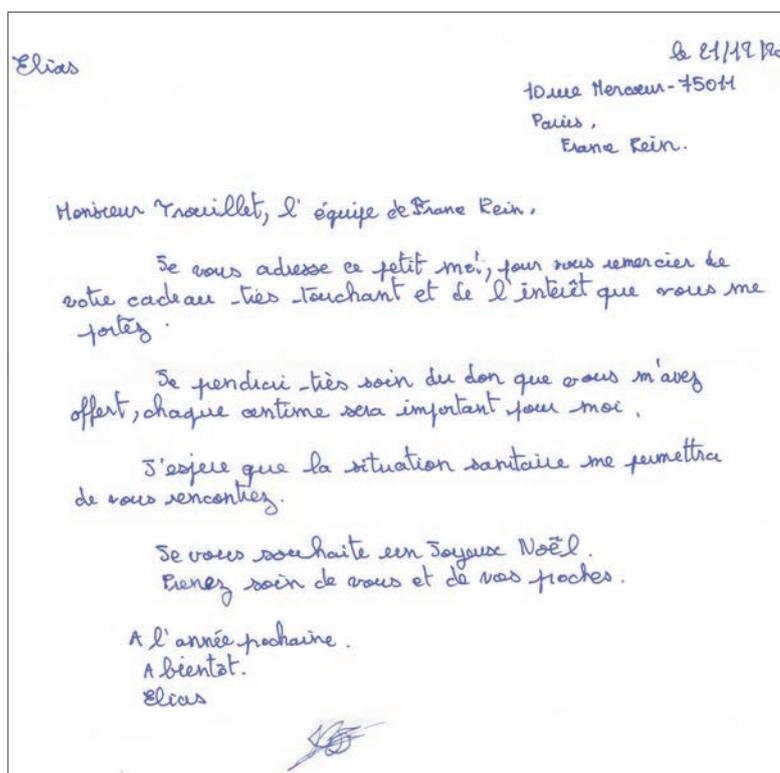
LE SÉJOUR JEUNES

Le séjour jeunes a fêté ses 30 ans en 2018. Il est un événement annuel incontournable de la vie de France Rein. Son annulation en 2020 a donc beaucoup marqué les esprits de l'ensemble des bénévoles impliqués au niveau national et régional, mais également les professionnels qui le soutiennent.

Après la première vague de l'épidémie et le premier confinement l'optimisme a, durant quelques temps, repris le dessus et il a été envisagé d'organiser le séjour jeunes comme tous les ans depuis plus de 30 ans. Tout a été mis en œuvre dans ce sens, tant au niveau de l'association que des services de néphrologie et des familles qui ont inscrit les enfants.

Malheureusement, là aussi, il a été nécessaire d'annuler le séjour du fait de la crise sanitaire afin de ne faire courir aucun risque aux enfants dialysés ou greffés.

Les centres de néphro-pédiatrie qui proposent le séjour aux enfants et les organisations (partenaires industriels, fondations) ont su se montrer compréhensifs et solidaires dans cette épreuve en continuant à manifester leur soutien à France Rein notamment à travers les projets liés à la Covid 19.



Pour consoler les jeunes qui s'étaient inscrits, l'association a tenu à leur faire un petit cadeau sous la forme d'une carte cadeau d'une grande enseigne de loisirs et culture.

Le séjour jeunes sera à nouveau proposé en 2021 si cela est possible, et tout sera mis en œuvre dans ce sens.

Les enfants inscrits seront alors prioritairement ceux qui s'étaient inscrits pour le séjour de 2020 dans les limites des critères d'âge notamment.



Les projets au service des patients

Les projets traditionnels de France Rein ayant dû être annulés en 2020 en raison de la crise sanitaire, de nouveaux projets ont dû être créés afin de permettre à l'association de remplir sa mission de soutien et d'information des patients insuffisants rénaux. Dans ce cadre plusieurs projets ont été menés de front, afin d'apporter information, soutien et matériel aux patients. De plus, le réseau associatif a dû repenser son fonctionnement afin de permettre aux bénévoles un accès aux projets associatifs et aux réunions statutaires.

WEBINAIRES



Dès le début de la crise et face au désarroi des patients, un webinaire patients/professionnels de la néphrologie a été mis en place afin de d'informer ces patients vulnérables concernant les potentiels effets de la Covid dans leur situation spécifique.

La SFNDT (Société Francophone de Dialyse et Transplantation) s'est montrée très disponible et accessible afin d'offrir une information médicale claire, précise et suffisamment vulgarisée pour être comprise par tous. Les questions des patients, collectées en amont, ont pu être traitées durant la séance.

Par la suite, d'autres webinaires ont pu être organisés, abordant des thèmes spécifiques liés à l'insuffisance rénale.



LE NUMÉRO VERT

Afin d'apporter un soutien au quotidien pour les patients souffrant d'insuffisance rénale ainsi qu'à leurs proches, France Rein a mis en place dès le mois de mars un numéro vert. Ce numéro unique a permis d'orienter les appelants vers des bénévoles volontaires de leur région afin de leur apporter une écoute, un soutien moral et des réponses adaptées à leur contexte régional.

Ces bénévoles régionaux ont su structurer leur action autour d'une charte de l'écouter adoptée au niveau national.



France Rein propose
16 000 masques

pour les insuffisants rénaux

francerein.org

LES MASQUES

Afin d'apporter un soutien global aux patients, France Rein a mobilisé ses partenaires afin d'offrir à ses adhérents des masques pour se protéger de l'épidémie de Covid-19. Ainsi plus de 16 000 masques ont été envoyés en régions qui les ont fait parvenir à leurs adhérents.

LA FORMATION DES BÉNÉVOLES

En 2017 et 2019 France Rein avait organisé au niveau national les « Week-end de la relation patient-aidant ». Face au succès de ces événements et à la demande des associations régionales, la fédération a souhaité développer un format adapté aux régions et soutenir son développement au niveau régional.

Dans ce cadre un programme de formation à l'organisation de ces événements a été élaboré, enrichi d'outils de cadrage.

Toutefois dans le contexte de la pandémie ces formations n'ont pu avoir lieu de façon conventionnelle. Elles ont donc été proposées aux bénévoles régionaux sous forme d'ateliers digitaux. Ainsi, les sessions réunissant moins de 10 personnes ont eu lieu afin de fournir aux associations régionales toutes les informations et tous les supports nécessaires à la mise en place de « Journées de la relation patient-aidant ». Deux sessions ont pu avoir lieu en novembre et décembre 2020, une programmation mensuelle étant prévue pour les premiers mois de 2021.

PROCHE DE VOUS

FRANCE REIN a bien conscience que vous vivez des moments difficiles à cause de l'épidémie Covid 19

Les personnes dialysées, en particulier, subissent la double peine :

- Séances de dialyse épuisantes
- Confinement au domicile et solitude pour certaines d'entre elles

Vous avez besoin d'aide et de soutien moral pour rompre cet isolement et partager vos difficultés quotidiennes générées par cette crise sanitaire inédite

Que vous soyez greffé(e) ou dialysé(e), France Rein vous propose de nous contacter :

- Soit en appelant le **Numéro Vert* : 0805 03 44 03** Service & appel gratuits
- Soit en nous envoyant un mail à l'une des 24 associations régionales de notre réseau, dont vous trouverez la liste sur www.francerein.org

Un bénévole de France Rein sera à votre écoute ou répondra à votre message dans le meilleur délai pour dialoguer, échanger avec vous.

En cette période anxiogène et plus que jamais, FRANCE REIN est le Réseau Solidaire en Action des insuffisants rénaux.

A bientôt peut-être et surtout, prenez bien soin de vous.

Pour toute question d'ordre médical, veuillez vous adresser à votre néphrologue ou à votre médecin traitant.

* Service et appels gratuits depuis la France, ligne fixes et mobiles

Les « Journées de la relation aidants / patients dialysés »

francerein.org

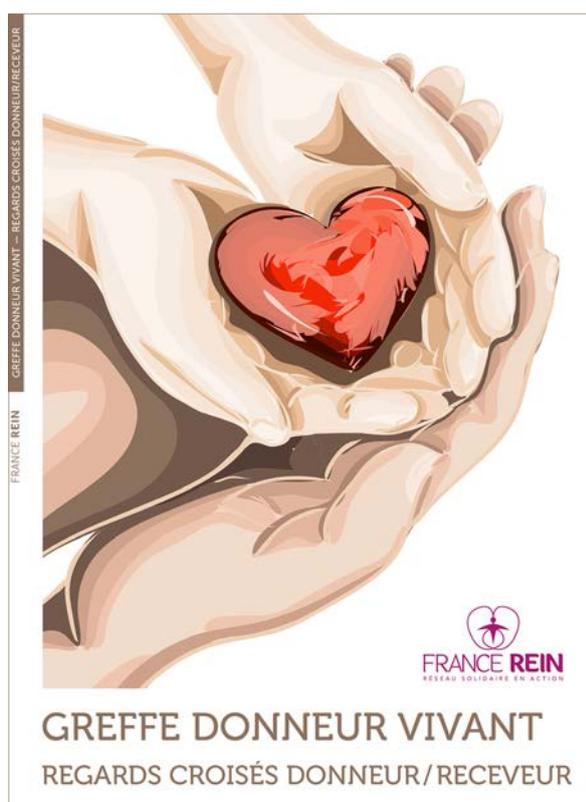
2 Guides et 10 fiches pratiques

2 Guides et 10 nouvelles fiches pratiques, la production de supports d'information ne connaît pas la crise !

Malgré la crise sanitaire qui a perturbé l'année 2020, l'association reste centrée sur ces missions dont l'information des patients.

Dans le milieu des associations de patients de son secteur, France Rein se démarque par une communication riche et constante : 1 magazine trimestriel de plus de 80 pages, une lettre d'information mensuelle, des guides et des fiches pratiques constituent un fonds documentaire riche d'informations pour les patients et les proches.

En 2020 deux guides au sujet de la greffe et 10 fiches pratiques ont été produits.



Ces supports, sont mis à disposition de tous sur le site internet www.francerein.org, et servent également aux professionnels de santé en appui de leur communication auprès des patients.

Le guide de "**L'accompagnement à la transplantation**" dont l'édito est signé par le Pr Hourmant (Président de la SFNDT) expose de façon claire et concise les différentes étapes de la transplantation et propose les soutiens adaptés à chacune d'entre elles.

Le guide "**Greffe donneur vivant, regards croisés donneur/receveur**", dont l'édito est signé par le Pr Touraine (député du Rhône et membre de la Commission des Affaires sanitaires et sociales), examine de près les enjeux de la greffe rénale à partir d'un donneur vivant, enjeux relationnels mais aussi enjeux de santé et financiers pour chacun.

Enfin les 10 nouvelles fiches pratiques (et 9 mises à jour) abordant les thèmes variés dont la vaccination, la mutuelle ou encore le contexte du legs, sont de précieuses ressources pour les patients et leurs proches projetés par la maladie dans des situations de vie quotidienne souvent complexes.

fiche pratique #18

Vaccination des patients insuffisants rénaux chroniques

La vaccination prévient la morbidité et la mortalité associées aux maladies infectieuses. Certaines pathologies nécessitent une pneumologie adaptée. Les patients insuffisants rénaux chroniques (IRC) et notamment les patients hémodyalysés (HD) présentent un dysfonctionnement du système immunitaire rendant ces patients plus sensibles aux infections. Cette dysfonction immunitaire se traduit par une baisse de la réponse immunitaire aux vaccins.

Il peut donc être nécessaire d'adapter le schéma vaccinal des vaccins chez ces patients. Néanmoins, aucun des vaccins utilisés de routine (Influenza A et B, Hépatites A et B, varicelle zoster (Imovax et diphthérie) n'induit d'effets qui se différencient d'une population non immunodéprimée sauf pour le pneumocoque. Certaines recommandations suggèrent une vaccination des patients en maladie rénale chronique.

La prise en charge de l'IRL

Il existe 30 affections liées au diabète, pouvant ouvrir le droit à une prise en charge des soins du patient à 100%. Les malades rénaux ont la possibilité de faire reconnaître leur pathologie en ALD, et de pouvoir ainsi bénéficier de cette prise en charge intégrée.

→ Pour plus d'informations, se référer à la fiche pratique #22 relative à l'Affection Longue Durée de l'Assurance Maladie Chronique.

Lorsque l'insuffisance rénale d'une personne est reconnue comme une néphropathie chronique grave (N3) d'ICD, nécessitant un traitement prolongé, le patient peut être classé une prise en charge à titre préventif liée à sa pathologie par la sécurité sociale française.

• Si oui, l'ALD n'exclut pas la possibilité de souscrire une mutuelle complémentaire santé.

En effet, bien que la reconnaissance de l'ALD permette au patient de bénéficier d'une



fiche pratique #85

Intérêt d'une mutuelle pour les insuffisants rénaux

En France, vos dépenses liées aux soins de santé ne sont pas entièrement remboursées par l'Assurance Maladie (Sécurité sociale). Pour couvrir les frais qui restent à votre charge, vous pouvez adhérer à une complémentaire santé (mutuelle). Les frais restant à votre charge seront alors remboursés en fonction des conditions du contrat que vous aurez choisi.

La prise en charge de l'IRL

Il existe 30 affections liées au diabète, pouvant ouvrir le droit à une prise en charge des soins du patient à 100%. Les malades rénaux ont la possibilité de faire reconnaître leur pathologie en ALD, et de pouvoir ainsi bénéficier de cette prise en charge intégrée.

→ Pour plus d'informations, se référer à la fiche pratique #22 relative à l'Affection Longue Durée de l'Assurance Maladie Chronique.

Lorsque l'insuffisance rénale d'une personne est reconnue comme une néphropathie chronique grave (N3) d'ICD, nécessitant un traitement prolongé, le patient peut être classé une prise en charge à titre préventif liée à sa pathologie par la sécurité sociale française.

• Si oui, l'ALD n'exclut pas la possibilité de souscrire une mutuelle complémentaire santé.

En effet, bien que la reconnaissance de l'ALD permette au patient de bénéficier d'une



fiche pratique #102

Faire un legs à une association

En France, chaque personne est libre de rédiger son testament, dans le but d'anticiper au mieux les suites de son décès en exprimant sa volonté. Il est notamment possible de faire un legs afin de choisir ce qu'il adviendra de ses biens, en choisissant à qui ils seront transmis.

Le cadre juridique du legs d'une association

Le 1^{er} juillet 1963 relative au contrat d'association, art. 11, § 3.

« Les associations reconnues d'utilité publique peuvent occuper les biens, meubles, immeubles et testamentaires, dans les conditions fixées à l'article 910 du Code civil ».

Art. 910 du Code civil, §1 :

« Les dispositions entre-vifs ou par testament au profit (...) des associations sont le résultat d'un legs par celloid ».

Qu'est-ce qu'un legs ?

Le legs, inscrit dans le testament, consiste à léguer un bien à une personne physique, une institution, une organisation, ou encore une association désignée et identifiée. La transmission du bien se fera après le décès de la personne.

Les biens susceptibles d'être légués doivent être supportés personnellement. Il peut s'agir de biens meubles (appartement, terrain, maison, etc.), ou de biens meubles (œuvre d'art, voiture, bijoux, médailles, etc.).



fiche pratique #99

Les victimes d'accident médical

Il existe dans la pratique de tout acte médical, un risque quant à la ponction du résultat, et durant toute la prise en charge médicale. Erreurs médicales, manquements déontologiques, et infections nosocomiales peuvent survenir.

Si vous estimez avoir été victime d'un accident médical en lien à la prise en charge de votre insuffisance rénale lors d'une hospitalisation, d'unur, d'examens, ou de soins, vous pouvez solliciter l'indemnisation du préjudice subi.

Engager une action en indemnité

Vous pouvez solliciter le médecin qui vous a pris en charge, ou le chef de service afin de pouvoir parler directement ou solliciter un des intervenants impliqués. Vous avez également la possibilité de demander la prise en charge de votre dossier médical en présence d'un médecin, ou de demander une copie.

Exercer son droit à l'indemnité

Vous pouvez vous adresser à la Commission des Litiges (C3L) de l'Assurance Maladie ou au tribunal judiciaire (TJ) de votre domicile. Vous pouvez également saisir le médiateur national de la santé ou saisir votre dossier et votre prise en charge.

Engager une procédure civile

Il s'adresse au directeur de l'établissement. Le patient pourra choisir une voie de conciliation amiable, qui sera en partie traitée par l'Assurance Maladie. Vous avez aussi la possibilité de demander l'indemnité au préalable.



fiche pratique #98

Le principe de non-discrimination

La discrimination d'une personne en lien avec sa maladie, consiste à la traiter de manière différente et défavorable à cause de ses problèmes de santé. Ce traitement inégal peut par ailleurs survenir dans plusieurs domaines, notamment pour un patient atteint d'insuffisance rénale. Cependant, tout patient a le droit de valoir ses droits, et choisir de ne pas subir cette discrimination contraire au principe d'égalité et d'équité. La discrimination est délicate et complexe.

Discrimination et état de santé

Sont interdites toute distinction ou tout traitement inégal fondés sur l'état de santé, les handicaps, la perte d'autonomie, etc.

Une insuffisance rénale chronique implique pour le patient des thérapies complexes, dont une part d'autonomie plus ou moins relative. De plus, celle-ci peut être reconnue comme étant un handicap pour le patient.

L'état de santé général est affecté, la maladie nécessite du soutien pour les rendez-vous médicaux, les dialyses, et encore de prêter de l'attention à la santé.

Dans quel contexte à l'opéra la discrimination ?

Les discriminations peuvent se produire dans divers sphères de la vie de patient, en passant par exemple : l'emploi qui refuse d'embaucher une personne en raison de son état de santé, ou d'un employeur qui



fiche pratique #97

La sécurité des médicaments

Les patients souffrant d'insuffisance rénale sont destinés à prendre quotidiennement de nombreux médicaments, y compris durant la dialyse, ainsi qu'après la transplantation. C'est un traitement complexe pour préserver la santé des patients. Cependant, des incidents peuvent survenir à l'occasion de la prise de médicaments. Il est donc important d'être informé sur tout ce qui concerne la sécurité des médicaments.

Respecter la posologie et les recommandations du médecin

Prendre un médicament n'est pas anodin pour le corps humain. C'est pourquoi il est important de respecter les doses prescrites et les indications, surtout lors de traitement long.

Lavage de certains médicaments est obligatoire

Il est important de bien laver les médicaments avant de les prendre, surtout si vous êtes dialysé.

Il est important de bien laver les médicaments avant de les prendre, surtout si vous êtes dialysé.

Il est important de bien laver les médicaments avant de les prendre, surtout si vous êtes dialysé.



fiche pratique #96

L'importance de l'hygiène des mains durant la dialyse

Dans tout acte de soins, et particulièrement durant une dialyse, l'hygiène des mains est primordiale. Des cas de transmission nosocomiale d'épisodes sont encore partiellement constatés, dû à l'absence d'une prévention rigoureuse.

Comment bien se laver les mains ?

Il est important de bien se laver les mains avant et après chaque acte de soins, et particulièrement durant une dialyse. L'hygiène des mains est primordiale. Des cas de transmission nosocomiale d'épisodes sont encore partiellement constatés, dû à l'absence d'une prévention rigoureuse.

Les bonnes pratiques d'hygiène

L'hygiène des mains dans le milieu médical est un principe fondamental. Cela signifie que patients comme soignants doivent se laver les mains régulièrement.



fiche pratique #66

La participation financière du patient dans sa prise en charge

Certaines dispositions sont à connaître concernant la prise en charge des frais médicaux. Malgré le principe de la prise en charge ALD à 100%, différents frais restent toutefois à la charge des patients.

La participation forfaitaire (C3L)

Le paiement de la participation forfaitaire de 1 euro s'adresse aux patients âgés de moins de 18 ans. Elle est applicable pour les consultations et autres soins liés à un médicament, ainsi que pour les examens radiologiques et les analyses de biologie médicale.

Comment payer la participation forfaitaire ?

Pour les personnes ne bénéficiant pas de tiers payant, cette participation est déduite automatiquement des remboursements.

Pour les personnes bénéficiant de tiers payant, la participation sera indiquée d'un remboursement ultérieur quel que soit l'acte remboursé. Néanmoins, si les frais de santé sont pris en charge en tiers payant et que la personne ne perçoit pas de remboursement, elle est tenue de régler directement à l'Assurance Maladie qui peut adresser un avis de sommes à payer, indiquant comment s'acquitter.



fiche pratique #49

Le rôle de l'assistante sociale

L'assistante sociale intervient lorsque des personnes, individuellement, en groupe ou en famille, sont en situation de difficulté face à des problèmes sociaux. Le rôle de l'assistante sociale est donc de favoriser leur insertion sociale et leur autonomie, en les informant de leurs droits sociaux, recours et aides possibles, en facilitant leurs démarches.

Après des insuffisants rénaux, cette aide prend d'autant plus la forme d'un réel accompagnement du patient.

En pratique, quel est le rôle de l'assistante sociale ?

L'assistante sociale informe les patients des aides à leur disposition, les accompagne, les aide à solliciter à titre d'exemple, l'assistance sociale pour accompagner le patient durant la Cause d'Allopathie familiale lorsqu'il s'agit de patients complexes. Une des fonctions de l'assistante sociale consiste à accompagner le patient au domicile du patient, en présence de professionnels de santé, de travailleurs sociaux, de services de soins infirmiers à domicile, ou de services de soins infirmiers à domicile.



fiche pratique #103

Le cadre juridique du don

Les associations de patients telles que France Rein grandissent notamment grâce aux dons de particuliers, qui souhaitent contribuer à leur échelle au développement des actions associatives. Il est ainsi possible pour toute personne physique ou morale d'aider ponctuellement une association par le geste généreux d'un don.

Le cadre juridique du don à une association

Le 1^{er} juillet 1963 relative au contrat d'association, art. 11, § 3.

« Les associations reconnues d'utilité publique peuvent occuper les biens, meubles, immeubles et testamentaires, dans les conditions fixées à l'article 910 du Code civil ».

Art. 910 du Code civil, §1 :

« Les dispositions entre-vifs ou par testament au profit (...) des associations sont le résultat d'un legs par celloid ».

Le droit à la réduction d'impôts dans le cadre d'un don

Article 200 du Code :

« Ouvert droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % de la valeur des sommes ainsi versées, à hauteur de 20% de l'assiette imposable qui correspond à des



Les partenaires solidaires dans l'épreuve Covid

Partenariats nationaux ou régionaux, associatifs, industriels, financiers ou collaboratifs, tous ont pour objectifs une meilleure prise en charge de la maladie rénale chronique pour les patients. Les échanges de points de vue, les regards croisés enrichissent le débat et l'activité associative qui s'en trouve renforcée. C'est le cœur même du travail associatif : réunir les bonnes volontés autour d'une cause.

Qu'ils soient institutionnels, industriels ou associatifs, France Rein entretient des relations fortes et sur le long terme avec ses partenaires. L'objectif étant pour tous l'amélioration de la prise en charge des patients et du soutien de leurs proches, France Rein se veut être le lieu de la concertation et de la co-construction des projets qui y concourent. Habituellement, la relation se formalise autour de projets associatifs soutenus par les partenaires.

En 2020, la mobilisation des partenaires autour de l'association fragilisée par la crise a été remarquable, et il est important de souligner leur rôle dans l'activité de l'association. France Rein a établi 19 conventions de partenariats, ce qui souligne à la fois la quantité de projets mis en place, mais aussi la quantité et variété des soutiens dont dispose l'association.

Cette année a notamment marqué un net renforcement du partenariat avec la Société Francophone de Néphrologie et Transplantation, notamment à travers la mise en place de Webinaires destinés aux patients et la collaboration à différents supports d'informations, guides et fiches pratiques. Cette collaboration constructive qui n'entame pas l'indépendance de France Rein l'aide à s'appuyer sur des avis scientifiques, atout précieux en cette période d'épidémie.



LES ANNONCEURS DANS LE MAGASINE LIGNES DE VIE

En 2020, 7 annonceurs ont participé au financement de notre magazine trimestriel.

La vente des espaces publicitaires, pour un total de 31 500 euros, a affiché une baisse expliquée par la crise COVID 19.



3 WEBINAIRES

IRC et Covid : 130 inscrits

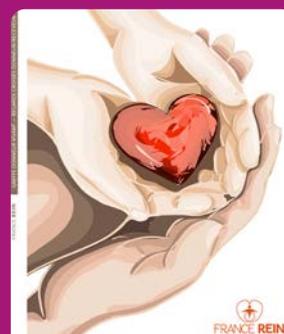
Déconfinement et reprise d'activité : 210 inscrits

Innovation en néphrologie : 244 inscrits



GUIDE FRANCE REIN

GREFFE DONNEUR VIVANT



GREFFE DONNEUR VIVANT
REGARDS CROISÉS DONNEUR/RECEVEUR

MASQUES

16 000 masques envoyés



France Rein propose
16 000 masques

pour les insuffisants rénaux

NUMÉRO VERT

De mars à novembre 2020

Ecoutants en régions



JOURNÉES DE LA RELATION AIDANTS/PATIENTS

Formation des bénévoles : 3 sessions



Les « Journées de la relation aidants / patients dialysés »

francerein.org

GUIDE FRANCE REIN

ACCOMPAGNEMENT A LA TRANSPLANTATION



L'ACCOMPAGNEMENT A LA TRANSPLANTATION

Le réseau associatif face aux épreuves

NOUVEAUX MODES D'ORGANISATION ET SOLIDARITÉ RENFORCÉE, 2020 SOULIGNE L'ENGAGEMENT DE TOUS FACE À UNE CRISE MONDIALE

Après un bilan 2019 mitigé concernant l'engagement associatif, 2020 est notamment remarquable du fait de ce nouvel élan d'engagement des bénévoles. Celui-ci s'est matérialisé par une forte augmentation des réunions de bureau et une présence importante des bénévoles régionaux aux sollicitations diverses et aux réunions statutaires.

En effet 2020 a été marquée dès les premiers mois par un changement brutal de gouvernance suite à la démission du Président.

Le nouveau bureau ainsi élu dans le cadre d'une Assemblée Générale Extraordinaire, s'est engagé dans un cycle de réunions hebdomadaires et a souhaité impliquer l'ensemble du réseau national dans l'action en communiquant à tous les comptes rendus hebdomadaires.

Cet engagement fort a permis dès le début de la crise sanitaire de la Covid 19 de mettre en place les mesures nécessaires à la continuité de l'action associative au service des patients insuffisants rénaux et de l'activité statutaire.

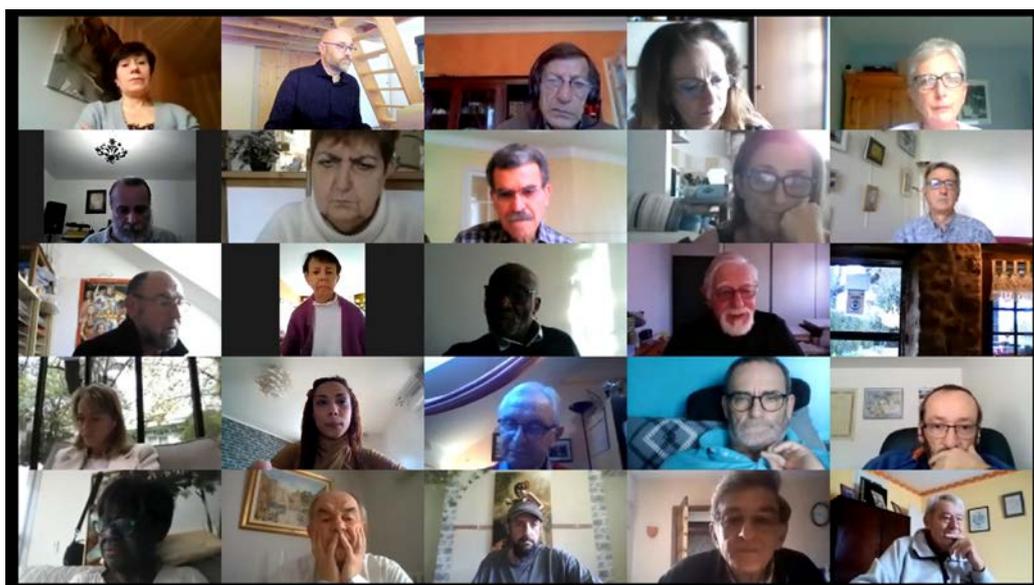
Ainsi 17 réunions de bureaux, 3 Conseils d'Administration et une Assemblée Générale ont pu avoir lieu en visioconférence comme l'ont autorisé les textes réglementaires (Ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de covid-19).

Comme les années précédentes, les comptes et bilans ont pu être présentés et votés, par les bénévoles dont la mobilisation a été très forte malgré ce contexte difficile.

Afin de développer la démocratie au sein du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale de la fédération, le projet de nouveaux statuts initié en 2018 a été repris avec l'ambition de l'appliquer en 2022.

Ces nouveaux statuts permettront à tout adhérent de France Rein, de devenir administrateur tout en préservant le pouvoir des régions, qui constituent le socle du fonctionnement de la fédération.

En région les bénévoles sont restés très mobilisés également : les représentants des usagers ont continué d'honorer leur mandat en visio-conférence et les associations régionales ont pu proposer des bénévoles écoutants au service du numéro vert de soutien aux insuffisants rénaux mis en place par France Rein de fin mars à novembre 2020.



Une partie des membres du Conseil d'Administration de France Rein qui s'est tenu par visioconférence en novembre 2020

Le réseau endeuillé

France REIN est un réseau uni et solidaire qui rassemble des bénévoles très impliqués sur tout le territoire. Les administrateurs régionaux qui le dirigent et l'animent exercent leurs fonctions depuis de longues années au service de nos adhérents. C'est pourquoi la disparition de l'un d'entre eux provoque toujours une grande peine au sein de notre communauté.

En 2020, nous avons eu à déplorer le décès de Yves TUTIN Président de la région Picardie et de Lucien CHASSEREZ de la région Midi-Pyrénées.

Avec nos condoléances à leurs proches, nous voulons leur rendre hommage, ainsi qu'à toutes les personnes dialysées et greffées qui sont décédées de la Covid19.

LUCIEN CHASSEREZ NOUS A QUITTÉS

Âgé de 97 ans, Lucien est décédé le 29 octobre dans sa bonne ville de Toulouse. Ses obsèques ont été célébrées le jeudi 5 novembre. Représentée par Thierry Vignolles, France Rein lui a rendu un dernier hommage.

Lucien Chasserez était une figure emblématique de la Fédération. Il était devenu adhérent alors qu'il était aidant auprès de sa femme insuffisante rénale. Il a exercé des fonctions éminentes en qualité de Président de la région Midi-Pyrénées d'une part et de Président adjoint de la Fédération, appelée alors FNAIR, aux côtés de Régis Volle fondateur de l'association. Ses compétences reconnues par tous l'ont conduit par la suite à gérer la rubrique sociale de la revue. Il s'acquittait de cette tâche avec beaucoup de professionnalisme.

Lors de l'Assemblée Générale de 2015 organisée par la FNAIR à Toulouse, un Livre d'Or signé par tous les administrateurs lui avait été remis, ainsi que quelques cadeaux, à titre de remerciement pour sa fidélité à la FNAIR. L'image de Lucien restera à jamais gravée dans le marbre de l'histoire de France Rein.



YVES TUTIN

Depuis plusieurs décennies Yves était très investi dans l'Association France Rein Picardie (anciennement FNAIR Picardie). Trésorier et depuis 5 ans président il participait activement à l'organisation de voyages, sorties, forum, Semaine du Rein, tout en continuant à tenir la comptabilité.

Yves était également représentant des usagers (membre titulaire) à la CPAM de l'Aisne (02), il siégeait au conseil ainsi qu'à la Commission des Représentants des Usagers (membre suppléant) au CODAMUPS-TS de l'Aisne.

Sa vie entière fut marquée par la maladie, ce qui ne l'empêcha pas, tout en effectuant ses dialyses et ses soins, de mener une carrière professionnelle de cadre comptable à l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance) de Saint Quentin.



Les régions en action

Forte de toutes les associations régionales qu'elle fédère, France Rein est présente grâce à son réseau solidaire sur tout le territoire auprès des insuffisants rénaux et de leurs proches. Autonomes dans leur fonctionnement, les associations France Rein régionales partagent les mêmes valeurs et objectifs, le même projet associatif et ont signé une charte qui les lie à la fédération.

Au niveau régional comme dans les départements, les bénévoles France Rein sont là pour aider, informer et apporter un soutien moral.



> France Rein NORD PAS-DE-CALAIS

UNE SEMAINE NATIONALE DU REIN PARTICULIÈRE



La Semaine Nationale du Rein est avant tout un temps de contact et d'échange avec le grand public.

En ce début d'année 2020, les confinements liés à la crise COVID ne sont pas encore établis. Certaines associations régionales ont donc pu proposer au grand public quelques lieux d'information et de dépistage des maladies rénales, dans le respect des gestes barrières en vigueur à ce moment-là.

La crise sanitaire se profilant à l'horizon, le nombre de manifestations a été fortement réduit.

A l'hôpital d'Arras, France Rein Nord Pas-De-Calais a tout de même pu tenir un stand d'information et de dépistage, avec le concours de personnels soignants de l'hôpital.

> France Rein CÔTES D'ARMOR

INITIATION À LA SOPHROLOGIE POUR LES MALADES ET LEURS AIDANTS

La Covid impacte particulièrement la vie des dialysés et greffés rénaux. France Rein 22 doit s'adapter pour éviter l'isolement et modifier ses activités.

A l'occasion de la Journée des aidants, le 4 octobre dernier, l'association a pu proposer un temps d'initiation à la sophrologie, animé par Catherine Briens. Il s'agissait de sensibiliser les personnes dialysées et leur aidant à la pratique d'une méthode psycho-corporelle favorisant la détente et le mieux être. Les participants ont pu découvrir l'impact de la respiration sur le stress et l'anxiété, et aussi les ressources internes pour mieux gérer les douleurs par exemple.





> France Rein MIDI-PYRÉNÉES

RENCONTRES AVEC LES ÉTUDIANTS DE LA FACULTÉ DE PHARMACIE DE TOULOUSE



Depuis 2 ans France Rein Midi-Pyrénées a initié des échanges avec des associations d'étudiants dans le domaine de la santé, afin d'apporter le vécu et l'expérience des patients dans la maladie rénale chronique aux savoirs académiques enseignés aux étudiants.

L'association AAEPT (Association Amicale des Étudiants en Pharmacie de Toulouse) a souhaité aborder le thème du don d'organes dans le cadre d'un "Café éthique", dont le but est de proposer une discussion ouverte à propos d'une thématique liée à la santé, préalablement choisie par les étudiants.



Nous avons été surpris par la méconnaissance des étudiants des lois et des pratiques concernant le don d'organes.

En conclusion il est apparu incontournable que le pharmacien soit et/ou devienne un maillon de la chaîne d'information sur le don d'organe en tant que professionnel de santé.

> France Rein PACA-CORSE

LES RELAIS DE L'ESPOIR

Le 16 juin 2020 a eu lieu la deuxième édition des "Relais de l'espoir" soutenue fortement par France Rein ! L'objectif : promouvoir le don d'organes en montrant que la greffe permet de faire revivre des malades et ainsi sensibiliser et faire parler du don d'organes.

C'est une manière aussi de rendre hommage aux donneurs, à leurs familles ainsi qu'aux équipes médicales impliquées dans la chaîne du don à la greffe !

Le principe est simple : aligner des équipes symbolisant la chaîne du don d'organes sur le triathlon Trigames co-organisé par l'US Cagnes Triathlon ! Elles seront le symbole de la réussite du don d'organes en France. Elles seront composées de professionnels de la chaîne du don d'organes (infirmières, transporteurs, médecins, chirurgiens, etc.), de transplantés et leurs proches. Chaque membre de l'équipe se relaie lors des trois épreuves d'un triathlon avec à savoir la natation, le vélo puis la course à pied.

Pour certains participants, qu'ils soient transplantés ou non, l'épreuve était un véritable défi. Défi physique et mental avec comme encouragements ceux de leur relais mais aussi de l'ensemble des équipes des relais de l'espoir. Le mot "ensemble" a pu prendre tout son sens. Ensemble dans le triathlon en relais, ensemble pour la réussite de la transplantation, ensemble pour la vie.

Au-delà de l'épreuve sportive, un stand était installé sur le village triathlon. Ce stand, tenu par des bénévoles, par des "sensibilisateurs", aura permis de toucher plusieurs centaines de passants et participants.



LE RÉSEAU EN ACTION



> France Rein NORMANDIE

CERTIFICAT UNIVERSITAIRE "DEVENIR UN PATIENT/ PERSONNE RESSOURCE"

Nous sommes 12 stagiaires en formation "Devenir un patient/personne ressource". Nous venons de différentes associations de patients ce qui permet d'échanger sur les diverses pathologies ou handicaps. Cet enseignement explique la politique de santé et la place des usagers, l'éthique et nous forme à avoir un regard critique, et à connaître le rôle, les missions et les cadres d'intervention du patient ressource.

Nous apprenons des techniques d'entretien individuel et collectif, afin de pouvoir participer à l'élaboration et à l'animation d'éducation thérapeutique du patient (ETP). L'ETP constitue un ensemble d'ateliers à destination des personnes atteintes de maladies chroniques pour leur permettre de mieux vivre au quotidien. Il est donc important pour les professionnels de santé d'avoir des patients ressources exprimant le vécu expérimentiel des personnes malades lors de la conception des programmes ETP et de l'animation.

C'est l'occasion pour chacun des stagiaires de réaliser un projet, dont nous vous parlerons dans un prochain numéro du magazine Lignes De Vie.



> France Rein BOURGOGNE

MAILLOT ORANGE ET RUBAN VERT À LA 25^e ÉDITION DES 24 HEURES DES BOUCLES DU DON

Malgré les incertitudes liées à l'actualité sanitaire, les organisateurs avaient tenu à maintenir la manifestation, avec l'accord de la municipalité. Toutes les garanties nécessaires avaient été réunies, depuis le dossier "sécurité" présenté en Préfecture jusqu'aux consignes d'hygiène sanitaire respectées scrupuleusement par les bénévoles et les participants.

Leur ténacité a porté ses fruits, car ce sont près de 490 participants qui se sont relayés lors de ce week-end des 19 et 20 septembre sur le nouveau parcours de 2 km longeant les quais



L'équipe des bénévoles au final



Mme la Maire coupe le ruban au départ

du Doubs, évitant ainsi l'affluence en centre-ville où se déroulaient les "Journées européennes du patrimoine" et "Livres dans la boucle".

Un maillot orange pour ne pas passer inaperçus

Lors de leur inscription tous ont reçu un maillot – pour la 1^{ère} fois en couleur – affichant leur détermination "je cours pour le don d'organes" et un pin's représentant le ruban vert estampillé "24 h des boucles du don". Ce symbole commun aux associations soutenant le don d'organes et de tissus a reçu le soutien de l'Agence de la biomédecine. Il rappelle que nous sommes tous donneurs d'organes et la gratitude de la société à l'égard des donneurs.

> France Rein PAYS DE LA LOIRE

DE L'APA (ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE) PENDANT LE CONFINEMENT...

Bien sûr, les séances habituellement dispensées en présentiel ont été interrompues avec l'arrivée de l'épidémie.

Mais France Rein Pays de la Loire, avec le concours de l'association Siel Bleu, ont pu proposer gratuitement chaque jour des séances d'Activité Physique Adaptée par le biais de vidéos et visioconférences.



> France Rein MIDI-PYRÉNÉES

LA JOURNÉE DES AIDANTS À L'AAIR : PREMIÈRE ÉDITION LE 7 NOVEMBRE 2020



Les Représentants d'Usagers France Rein de l'AAIR

C'est dans le cadre du projet des usagers de la CDU que l'AAIR et France Rein Midi-Pyrénées ont construit une journée de partage et de libération de la parole, destinée aux aidants de patients dialysés au sein de l'AAIR, en unité de soins ou à domicile, et résidant en Haute-Garonne dans un premier temps.

La maladie chronique qu'est l'insuffisance rénale terminale s'invite dans le quotidien des aidants des dialysés et en bouscule l'organisation et les

modes de relation : horaires de séances, repas sur-mesure, prise de médicaments, etc. La vie familiale s'en trouve impactée, mais aussi les projets à plus ou moins long terme.

Cette journée est donc destinée à toute personne accompagnant un patient dialysé régulièrement, quotidiennement ou non. Cette aide peut revêtir plusieurs formes et est plurifactorielle, du soutien psychologique à la gestion du traitement, de l'alimentation à la surveillance de complications de l'insuffisance rénale chronique.

Si vous souhaitez échanger et partager votre vécu d'accompagnant d'une personne dialysée avec d'autres personnes dans la même situation ou si vous avez besoin de réponses vis-à-vis de tout ce qui fait la maladie (quotidien, traitement, activité professionnelle, aide sociale etc.), des professionnels de santé seront présents pour vous informer et vous écouter. Les bénévoles de France Rein vous guideront à leur tour grâce à leur expérience associative.

> France Rein NORD PAS-DE-CALAIS

PENDANT LA PANDÉMIE, LES RÉUNIONS CONTINUENT

Nombreuses sont nos associations qui durant les confinements successifs liés aux mesures sanitaires de la COVID 19, ont poursuivi leurs réunions institutionnelles.

Bien sûr il a fallu s'adapter et, à l'instar du siège national de France Rein, les associations régionales ont adopté les outils de visioconférence pour se réunir, débattre des sujets à l'ordre du jour, prendre part aux votes et ainsi poursuivre la vie associative.

Le Conseil d'Administration de France Rein Nord Pas-De-Calais qui s'est tenu le 30 juin 2020



BILAN

BILAN ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	54 500	40 194	14 306	27 931
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	57 316	52 061	5 255	12 506
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	13 377		13 377	13 131
Total I	125 193	92 255	32 938	53 568
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	139 778		139 778	56 840
Créances reçues par legs ou donations	159 001		159 001	128 977
Autres	27 145		27 145	39 960
Valeurs mobilières de placement	153 740		153 740	300 000
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	100 540		100 540	302 264
Charges constatées d'avance	42 592		42 592	28 227
Total II	622 796	-	622 796	856 268
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	747 989	92 255	655 734	909 836

BILAN PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise	117 179	117 179
dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables...		
Fonds propres statutaires	1 576	1 576
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation (sur biens sans droit de reprise)		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	27 541	27 541
Réserves pour projet de l'entité	222 162	222 162
Autres		
Report à nouveau	37 797	475 767
Excédent ou déficit de l'exercice	- 142 391	- 437 970
Situation nette (sous total)	263 864	406 255
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Autres fonds associatifs (partie 2/2)		
Provisions réglementées		
Total I	263 864	406 255
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	159 001	128 977
Fonds dédiés	108 979	105 513
Total II	267 980	234 490
PROVISIONS		
Provisions pour risques	27 403	164 374
Provisions pour charges		
Total III	27 403	164 374
FONDS DEDIES		
- sur subventions de fonctionnement		
- sur autres ressources		
Total III bis	-	-
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	40 826	69 598
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	39 009	34 702
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 653	417
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	15 000	
Total IV	96 488	104 717
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)	655 734	909 836

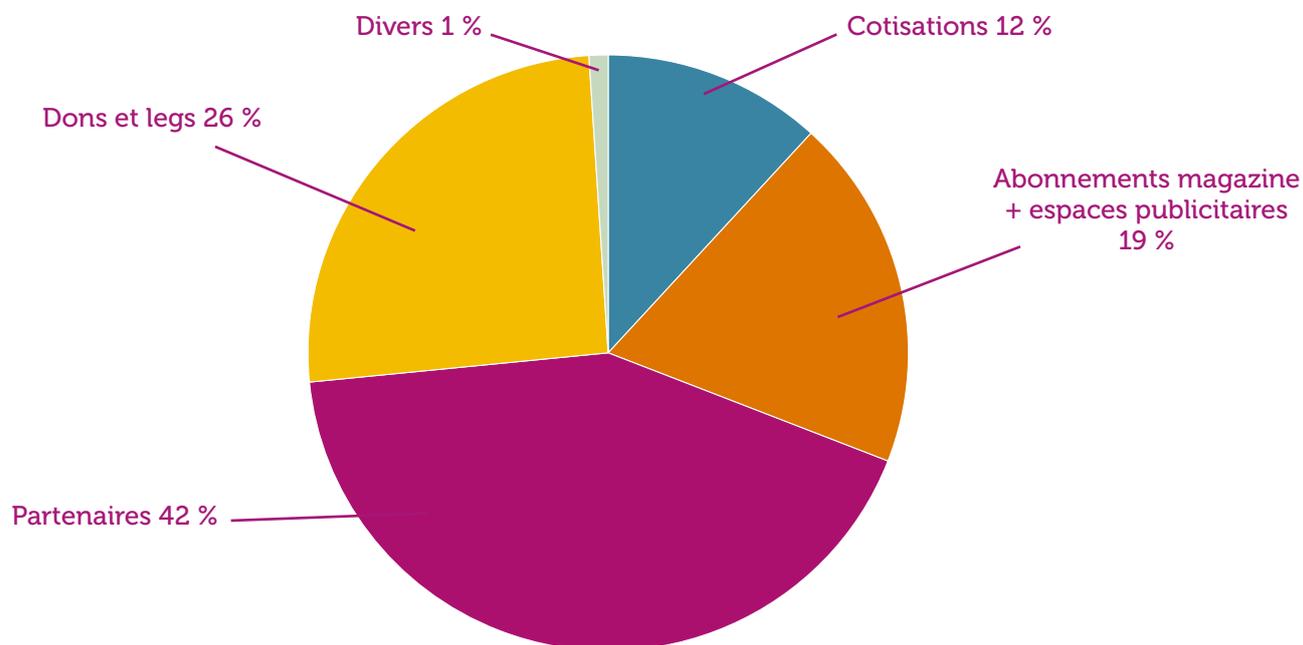
COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	46 961	48 128
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	49 712	52 619
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	145 386	135 909
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	5 000	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	84 315	129 191
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie	62 274	153 265
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés	39 140	55 568
Autres produits		3 707
Total I	432 788	578 387
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	38 486	45 820
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	199 615	325 218
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	14 179	22 755
Salaires et traitements	161 276	150 537
Charges sociales	65 036	63 518
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	24 106	23 524
Dotations aux provisions		164 374
Reports en fonds dédiés	74 959	159 286
Autres charges		
Aides financières		
Autres charges	2 570	44 815
Total II	580 227	999 847
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	- 147 439	- 421 460
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	4 071	2 956
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	4 071	2 956

COMPTE DE RÉSULTAT

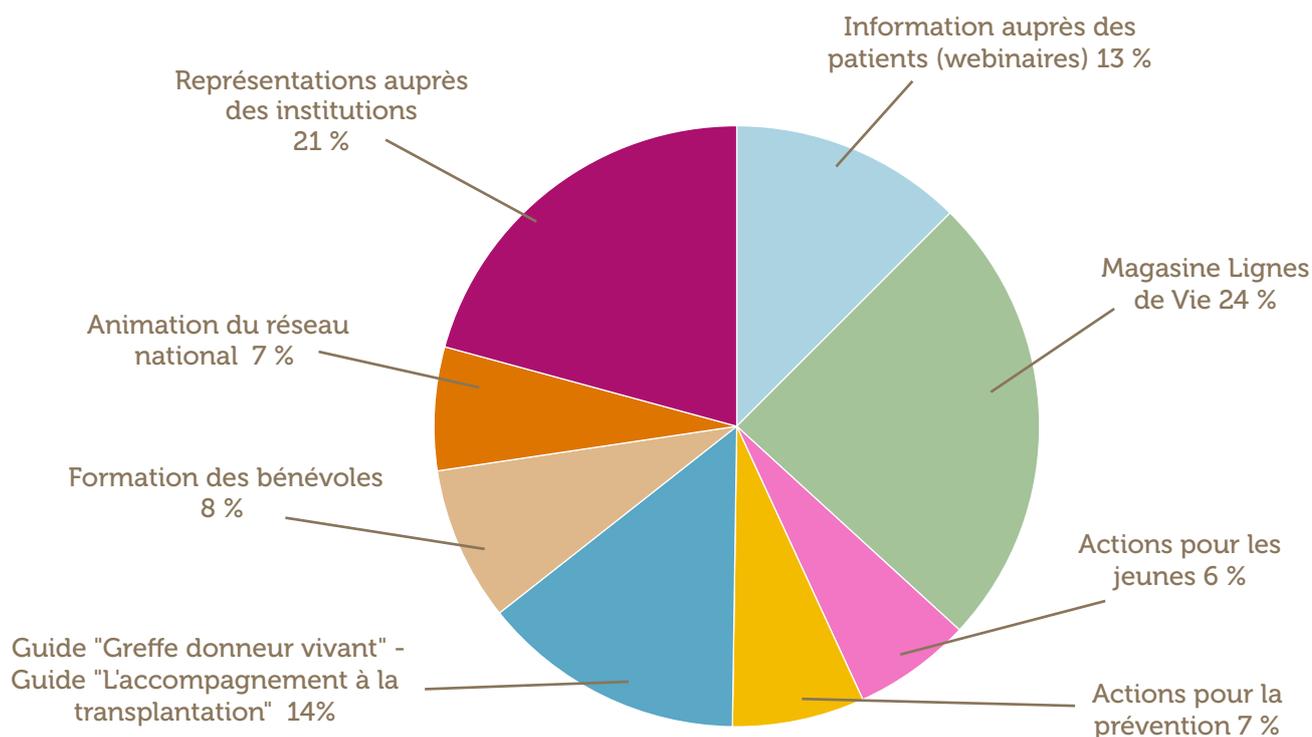
COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	-	-
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	4 071	2 956
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	- 143 368	- 418 504
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	43 658	5 908
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	136 970	
Total V	180 628	5 908
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	179 651	25 373
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI	179 651	25 373
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	977	- 19 465
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	617 487	587 251
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	759 878	1 025 220
EXCEDENT OU DEFICIT	- 142 391	- 437 969
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	75 780	65 856
TOTAL	75 780	65 856
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	75 780	65 856
TOTAL	75 780	65 856

Le financement des actions 2020



Pour un total de 617 K€

L'utilisation des ressources 2020



Pour un total de 760 K€



ALSACE

3 rue Saint-Pierre-le Jeune - 67000 STRASBOURG - 03 88 21 96 58
alsace@francerein.org
Président : M. Daniel BILLON
06 32 56 02 00
d.billon@francerein.org

AQUITAINE

41A, rue Blanchard Latour 33000 BORDEAUX - 05 56 98 94 91
aquitaine@francerein.org
Président : M. Jean-Pierre BLANC
06 70 38 99 10
jp.blanc@francerein.org

AUVERGNE

Locaux AURA Auvergne – rue Marie Marvingt – CS 10001 Cebazat – 63360 GERZAT
auvergne@francerein.org
Président : M. Edouard EFOE
06 43 21 39 90
e.foe@francerein.org

BOURGOGNE

26 rue de Dijon - 21121 FONTAINE-LÈS-DIJON
bourgogne@francerein.org

BRETAGNE

10 Le Dégage - 35890 LAILLÉ
06 84 43 61 91
bretagne@francerein.org
Président : M. Jean-Yves LAUNAY
jy.launay@francerein.org

CENTRE – VAL DE LOIRE

60 av. de l'Europe - 37100 TOURS
06 84 41 54 27
centrevallaloire@francerein.org
Présidente : M. Pascal LEFEVRE -
p.lefevre@francerein.org

CHAMPAGNE-ARDENNE

5 avenue du général Eisenhower - 51100 REIMS
champagneardenne@francerein.org
Adresse de correspondance :
Chez M. Dominique THOMAS
5 lot. de la Haie Migaut - 02190 MENNEVILLE - 09 86 68 64 80
Président : M. Dominique THOMAS
06 16 08 58 60
d.thomas@francerein.org

FRANCHE-COMTÉ

Espace Boichon Meunier
4 rue Branly - 25000 BESANCON
03 81 81 12 01
franchecomte@francerein.org

GUADELOUPE

11 lotissement Labelle - Destrellan - 97122 BAIE MAHAULT
06 90 16 84 29
guadeloupe@francerein.org
Président : M. Alain BRAVO
a.bravo@francerein.org

LANGUEDOC-ROUSSILLON

30 rue les Hyades - 30230 RODILHAN
languedocroussillon@francerein.org
Président : M. Jean Claude TOUJAS
06 15 46 19 42
jc.toujas@francerein.org

LIMOUSIN

Maison des associations - 16 avenue de la République 87170 ISLE
limousin@francerein.org
Présidente : Mme Madeleine DUCHATEAU - 05 55 77 56 94
m.duchateau@francerein.org

LORRAINE

CHU de Brabois (locaux ALTIR) - Allée du Morvan 54500 VANDOEUVRE LÈS NANCY -
lorraine@francerein.org
Président : M. Pascal FEVOTTE
03 29 35 55 66 ou 06 85 20 94 03
p.fevotte@francerein.org

MARTINIQUE

AMIR - 11 rue des Goyaviers - Résidence du Moulin à Vent - 97232 LE ROBERT - 06 96 27 48 78 - martinique@francerein.org
Présidente : Mme Mérette FORTUNE
m.fortune@francerein.org

MIDI-PYRÉNÉES

37 bis rue du Général De Gaulle - 31600 SEYSSES - 07 83 12 92 24
midipyrenees@francerein.org
Président : M. Frédéric ESCALA
f.escala@francerein.org

NORD PAS-DE-CALAIS

22 rue de la Carnoy – 59130 LAMBERSART
nordpasdecals@francerein.org
Président : M. Dominique SCHILTZ
06 86 55 34 63
d.schiltz@francerein.org

NORMANDIE

Maison des Associations
9 rue Germaine Tillon - 14000 CAEN - 06 23 09 67 07
normandie@francerein.org

Présidente : Mme Corinne Guerin
06 23 09 67 07
c.guerin@francerein.org

Océan Indien

123 rue du Musée - Appt 4122 - Bât2D - Les Tamariniers - 97436 SAINT LEU - LA RÉUNION
06 92 39 40 60
oceanindien@francerein.org
Présidente : Mme Valérie FERNEZ
06 92 39 40 60
v.fernez@francerein.org

PARIS-ILE DE FRANCE

11 rue Jonquoy – 75014 PARIS
07 69 15 12 41
parisiledefrance@francerein.org
Présidente : Mme Odile BASSE
o.basse@francerein.org

PAYS DE LA LOIRE

12 rue Philippe de Broca - 44100 NANTES
paysdeloire@francerein.org
Président : Mme Anne HIEGEL
06 45 89 88 80
a.hiegel@francerein.org

PICARDIE

18 rue de la Carrière - 80250 Chaussoy-Epagny - 06 84 52 31 70
picardie@francerein.org
Président : M. Gérard DESSEAU
g.desseaux@francerein.org

POITOU-CHARENTES

12 ch. des Rivauds - 17160 PRIGNAC - 05 46 24 08 29
poitoucharentes@francerein.org
Président : M. Alain SANCHEZ
06 83 93 24 13
a.sanchez@francerein.org

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR-CORSE

80, Boulevard Française Duparc – 13004 MARSEILLE- 04 91 49 35 91
pacacorse@francerein.org
Président : M. Michel COULOMB
m.coulomb@francerein.org

RHÔNE-ALPES

183, rue des Salins – 73000 CHAMBERY
09 50 93 15 72
rhonealpes@francerein.org
Président : M. Joaquim SOARES -
06 24 04 52 01
j.soares@francerein.org

SIÈGE NATIONAL

10 rue Mercœur
75011 PARIS
contact@francerein.org
01 40 19 92 85